

DE/31/7.1.2/20230404/10

Nombre de Conseillers en exercice :	33	<b>EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Présents :	29	
Représentés :	4	
Non représentés :	0	<b>Séance du 4 avril 2023</b>
Votants :	33	L'an deux mille-vingt-trois et le quatre avril le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le vingt-huit mars, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
		Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyrille GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AÏTANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Rosa-Lila HAMMACHE, Quentin ROUVIERE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

## Affectation du résultat du budget annexe QUARTIER EST

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'avis de la commission des finances du 29 mars 2023,

L'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2022 s'élève à 406 665,82 euros.

L'excédent de la section d'investissement constaté s'élève à 192 590,00 euros.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances, entendu et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 abstentions (Michel Mus, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME et Simon Berthe)

**DECIDE** d'affecter les résultats du budget annexe Quartier Est de la façon suivante :

Excédent antérieur reporté de fonctionnement compte 002	406 665,82 €
Excédent d'exécution de la section d'investissement compte 001.	192 590,00 €

**PRECISE** que la présente affectation sera reprise lors du vote du budget primitif de l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.  
 Pour copie conforme.

**Acte Exécutoire**  
 Transmis le :  
 Publié le :

  
**Christian GROS**  
 Maire de MONTEUX

  
**Mohammed AÏTANE**  
 Secrétaire de séance